



Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle

Louis DAMOISEAU - IBMA France
Les pistes ouvertes par le Biocontrôle - SIVAL 2012



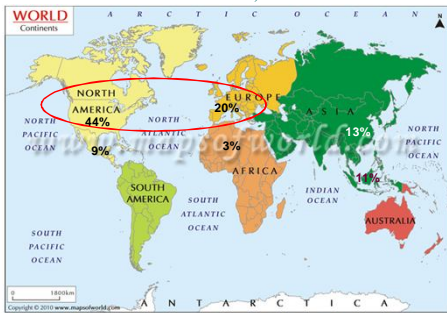
Qui est IBMA ?

- IBMA**
 Association internationale regroupant les industriels et les acteurs qui développent, produisent et mettent en marché des produits de biocontrôle
Producteurs, distributeurs, experts et consultants
- Membres**
 Plus de 200 membres à ce jour, représentant toutes les régions géographiques



Poids économique du Biocontrôle

- Chiffre d'affaire mondial du Biocontrôle : 1,2 Milliard €



Encore une portion modeste du « marché » protection des plantes

- 3,5% en valeur
- Mais croissance 15% par an



Qu'est ce que le biocontrôle ?

- Le Biocontrôle**
 - Vise à la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de **mécanismes** et d'interactions naturels
- Principe du biocontrôle**
 - Fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication
- Protection Intégrée**
 - Élément essentiel des stratégies de Protection Intégrée qui mettent en œuvre à la fois des produits de Biocontrôle, des produits conventionnels de protection des plantes et toutes pratiques agronomiques ou culturales permettant une bonne gestion de la biodiversité
- Agriculture durable**
 - contribue à la mise en œuvre de l'agriculture productive et durable
 - contribue également au développement de l'agriculture biologique



4 familles de produits de biocontrôle

Macroorganismes



Microorganismes



Médiateurs chimiques



Substances naturelles



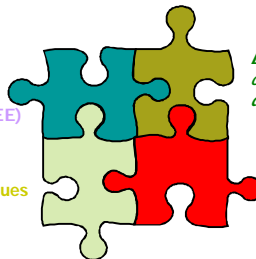
Perspectives offertes par les évolutions en cours pour les entreprises du Biocontrôle ?



Textes législatifs composant le "paquet pesticides"

Règlement de mise sur le marché des PPP (révisant la Directive 91/414/CEE)

Règlement sur la collecte de statistiques pour les PPP



Directive cadre concernant l'utilisation durable des pesticides

Plans d'Action Nationaux Machines COM(2008) 535 final



Le Biocontrôle demain ?

Vers une nouvelle façon d'appréhender et de gérer la santé des plantes



La Protection Intégrée obligatoire en Europe dès 2014



Rapport de Mr le Député Antoine HERTH

« Les produits de **biocontrôle** représentent un ensemble d'outils à utiliser, seuls ou associés à d'autres moyens de protection des plantes, pour la **protection intégrée** telle qu'elle figure dans l'approche européenne. »



Rapport Suite

Directive 2009/128/CE qui encourage les méthodes **non chimiques**. Cette directive s'intitule : « Instaurer un cadre d'action communautaire pour parvenir à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable »

Elle se fixe pour but de réduire les risques liés à l'usage des pesticides et de développer, **le recours à la lutte intégrée** contre les ennemis des cultures et à des méthodes ou techniques de substitution, telles que les moyens non chimiques alternatifs aux pesticides. Elle oriente clairement les efforts en direction des **méthodes du Biocontrôle** et demande à chaque État membre de proposer un plan d'action qui permette de définir les objectifs dans ce domaine.



FEUILLE DE ROUTE BIOCONTROLE

La feuille de route « biocontrôle » suivante sera soumise au Comité national d'orientation et de suivi du plan Ecophyto 2018. Elle comprend 12 mesures retenues par Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, sur la base des recommandations d'Antoine HERTH, député du Bas-Rhin, qui seront mises en oeuvre dans les deux prochaines années.

PRIORITE 1 : ENCOURAGER LES AGRICULTEURS A UTILISER LES PRATIQUES DE BIOCONTROLE POUR LA PROTECTION DE LEURS CULTURES

1. Faire s'engager tous les professionnels à promouvoir les stratégies de biocontrôle, lorsqu'elles existent, au travers d'un accord cadre qui sera signé avant la fin de l'année

Cet accord cadre associera les ministères de l'Agriculture et de l'écologie et toutes les parties prenantes au plan Ecophyto 2018.

2. Mettre l'accent sur le biocontrôle lors des formations « Certiphyto »

La promotion des techniques alternatives dans le cadre de ces formations est une exigence de la directive pour l'utilisation durable des pesticides ; les référentiels de formation prévoient désormais un temps dédié au biocontrôle. Le plan Ecophyto 2018 verra par ailleurs soutenir les acteurs visant à élaborer de nouveaux outils de formation à ces usages.



PRIORITE 1 : ENCOURAGER LES AGRICULTEURS A UTILISER LES PRATIQUES DE BIOCONTROLE POUR LA PROTECTION DE LEURS CULTURES

1. **Faire s'engager tous les professionnels à promouvoir les stratégies de biocontrôle,**
2. **Mettre l'accent sur le biocontrôle lors des formations « Certiphyto »**
3. **Valoriser les résultats de fermes du réseau Ecophyto et du réseau de lycées agricoles** intégrant la thématique du **biocontrôle**, pour faciliter la démonstration et la diffusion des connaissances auprès des exploitants agricoles.
4. **Enrichir les « Bulletins de santé du végétal » d'informations techniques adaptées à l'utilisation optimale du biocontrôle**
5. **Mieux utiliser les mesures agro-environnementales territorialisées « réduction des produits phytosanitaires »** en favorisant les **démarches collectives** et l'**utilisation de produits de biocontrôle**.

Le calcul des IFT sera notamment différencié pour les exploitations ayant recours à l'utilisation de produits de lutte biologique (cf. action 13).



PRIORITE 2 : PROMOUVOIR L'INNOVATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE NOUVELLES TECHNIQUES SURES ET EFFICACES

6. Publier d'ici fin 2011 le **décret relatif aux macro-organismes non indigènes utiles aux végétaux**, notamment dans le cadre de la lutte biologique. Le décret sécurise et fiabilise l'entrée sur le territoire des macro-organismes, notamment à des fins de recherche en milieu confiné.

7. Inscrire dans les priorités des appels à **projet de recherche Ecophyto 2018** les questions soulevées par **le transfert de l'innovation à méthodes appliquées**

Ces financements devront favoriser les travaux de recherches appliquées ou de partenariats permettant d'améliorer la formulation, les conditions de conservation, la logistique de transport et d'approvisionnement et l'optimisation de l'application sur les cultures.



PRIORITE 3 : FAVORISER LA MISE SUR LE MARCHÉ DES PRODUITS DE BIOCONTROLE

8. **Faciliter la préparation de dossiers d'évaluation et de demande d'autorisation,**
9. **Accélérer la mise sur le marché de nouvelles techniques,**
10. **Proposer d'ici fin 2012, au niveau européen, des méthodes d'évaluation adaptées aux produits de biocontrôle.**

Un projet de lignes directrices pour des méthodes d'évaluation spécifiques aux caractéristiques du biocontrôle sera porté au niveau européen d'ici fin 2012. Ces méthodes porteront notamment sur la question de l'appréciation de l'efficacité de ces produits en tenant compte de l'ensemble de l'itinéraire technique de la culture.



PRIORITE 4 : MIEUX INFORMER LES PROFESSIONNELS ET SUIVRE LE DEVELOPPEMENT DE CES USAGES

11. **Assurer la promotion des techniques de biocontrôle au travers de plate-formes d'échanges de bonnes pratiques Ecophyto 2018.**

12. **Distinguer les différents usages de protection des cultures selon le modèle pédagogique du feu bicolore et valoriser ceux liés à des techniques de biocontrôle.** Dès 2011, des feux verts (biocontrôle) et orange (les autres produits) seront utilisés dans le calcul et la communication sur l'indicateur NODU dans le suivi du plan Ecophyto 2018.

En 2012, ces usages seront pris en compte de manière différenciée dans le calcul des IFT de chaque exploitation.



Stimuler les initiatives entrepreneuriales et aider à la constitution d'une puissante industrie française du Biocontrôle

- **Le Biocontrôle : Un marché mondial**
- **L'industrie du Biocontrôle c'est essentiellement des PME créatives et innovantes**
- **Mettre en œuvre des technologies de pointe,**
- **Employer un personnel de haute compétence,**
- **Couvrir un marché évalué à 10 milliards €**
- **Créer 5 000 à 10 000 emplois.**



Vous remercie

